

ABONNEMENT.
Saumur.
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames 50
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance. **Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.** Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 FÉVRIER

UNE DIPLOMATIE BIZARRE.

Qu'est-ce que M. Jules Ferry fait au ministère des affaires étrangères ? Il se passe en Europe des choses qu'on n'avait jamais vues avant cet homme d'Etat extraordinaire. Voici que le Portugal, une puissance qui ne devrait pas compter, s'empare des deux rives du Congo sans en demander la permission. Cette nouvelle, reçue à Londres, a été confirmée par d'autres dépêches arrivées à Berlin où la conférence du Congo continue ses séances et voit ses efforts compromis par l'acte d'une des puissances — la plus infime — qui prennent part à ses travaux. On sait bien que le Portugal avait des prétentions sur le Congo. Il ne faut pas oublier non plus qu'il avait récemment conclu avec l'Angleterre un arrangement aux termes duquel le gouvernement de la reine Victoria reconnaissait ces prétentions en échange de certains avantages. Cependant, devant les protestations unanimes du commerce anglais, ledit arrangement n'avait pu être soumis au Parlement. Or, depuis la réunion de la conférence de Berlin, le Portugal avait entamé des négociations avec l'Association africaine (Stanley et Cie) pour arriver à une délimitation de ses possessions, et cela par l'intermédiaire de la France. Aujourd'hui, tout semble brusquement rompu. Et le Portugal semble se moquer de nous. D'ailleurs, les choses se passent, depuis quelque temps, de singulière façon. Et c'est toujours l'Angleterre qui tient les ficelles et dirige les incidents. C'est l'Angleterre qui distribue les ports, les côtes et les places qui ne lui appartiennent pas. Elle dit au Portugal : « Prends le Congo » ; à l'Italie : « Prends ce coin de l'Egypte au-

jourd'hui, et tu prendras demain la Tripolitaine ». En somme, la grande amie de Gambetta semble avoir pris à tâche de nous humilier sur tous les points du globe. Cette alliée « naturelle » nous prodigue les trahisons les plus surprenantes. Et ces actes qui blessent le droit international, nous les apprenons sans que notre ministre des affaires étrangères paraisse s'en être ému. Il est probable qu'une interpellation va être adressée à M. Jules Ferry à ce sujet. Nous n'avons pas la moindre idée sur la réponse à peu près raisonnable que pourra faire ce bizarre diplomate.

Chronique générale.

Pas de séance hier à la Chambre. Au Sénat on ne s'est guère occupé dans les couloirs que de l'élection de l'Eure contre laquelle les protestations sont beaucoup plus sérieuses et beaucoup plus nombreuses que ne voulaient bien dire les républicains. Hier soir, la commission n'avait pas encore terminé son rapport. On affirme, il est vrai, que ce rapport demandera la mise au panier des protestations. En séance, on a repris l'interminable discussion sur les récidivistes.

COMMISSION DE L'ARMÉE.

Le service de trois ans est maintenu par la commission qui n'accepte pas le service de trois ans avec une quatrième année de disponibilité. En outre, la commission accepte le système de la disponibilité après la première année de service pour les hommes libérés après constatation de leur degré d'instruction militaire. Le volontariat étant virtuellement supprimé, puisque le principe ne se trouve inscrit

ni dans le projet du général Campenon, ni dans le projet amendé par le général Lewal, il va en résulter pour le Trésor une perte de 7 à 8 millions. La commission a adopté l'idée d'une taxe militaire à appliquer aux exempts. M. Ballue a été chargé de présenter pour la séance de mercredi prochain un projet de taxe militaire. La commission du scrutin de liste a discuté les divers amendements présentés au projet de M. Constans. La discussion s'est ensuite portée sur la question de savoir si l'on devait prendre pour base de l'électorat le chiffre des inscrits ou le chiffre des habitants. La commission s'est séparée sans prendre de décision.

On est très-belligueux aujourd'hui à la République française. Le journal du Badois Spuller déclare que la prise de Skhartum doit être le signal d'une imposante intervention européenne dans laquelle la France doit prendre place en première ligne : « Il le faut, ajoute ce journal, que l'Angleterre veuille ou non être protégée. » C'est la protection à outrance. Puisse cette outrance ne pas nous attirer autant de maux que celle des outranciers de 1871.

La vérité sur le complot de Montceau-les-Mines.

Mercredi, au sujet du procès de Montceau-les-Mines, le *Gil Blas* a révélé des faits d'une telle gravité que, de prime abord, nous nous sommes abstenus de les signaler, convaincus qu'ils amèneraient une réponse immédiate du gouvernement. Non-seulement le gouvernement s'est tu, mais les journaux intransigeants confirment l'importance des affirmations du *Gil Blas*. Voici, dans son entier, l'article paru dans ce journal sous le titre suivant :

UN SCANDALE
 « Le procès de Montceau-les-Mines est entré dans une phase nouvelle. Cette fois encore, nous nous trouvons en présence d'un complot ourdi par un agent de la sûreté générale. On se souvient des événements qui se sont produits : il s'agit d'une chapelle qu'on a voulu faire sauter et d'un gendarme qui a été atteint d'un coup de pistolet. A la suite de ces événements, on a procédé à l'arrestation de vingt-sept ouvriers du pays. Or, l'instruction a établi que l'instigateur du prétendu complot est un nommé Br..., agent de la sûreté générale. Le sieur Br... avait été envoyé par la Sûreté générale à Montceau-les-Mines avec mission de découvrir un complot que le gouvernement supposait exister. Il lui avait été promis par le ministère de l'intérieur une somme de cinq mille francs, s'il réussissait dans sa mission. B..., ne trouvant pas de complot, en organisa un, — afin de gagner la prime. Il surexcita les esprits, embaucha des hommes, leur acheta des armes, puis... Puis, huit jours avant l'exécution du complot, il prévint le commissaire de police et le gendarmier. La conséquence de cela fut qu'un gendarme fut mortellement blessé. L'agent Br... fut arrêté. Mais ce ne fut pas sans difficultés. M. Waldeck-Rousseau défendit son agent avec une vigoureuse énergie ; il insista au conseil des ministres pour qu'on ne l'arrêtât pas, disant qu'il avait peut-être « outrepassé ses pouvoirs », mais qu'il était plus habile de ne pas donner à l'affaire un tel caractère. Le ministre de la justice refusa à son collègue de lui donner la satisfaction qu'il lui demandait, ajoutant que si on laissait Br... en liberté, il n'y avait aucune justice possible, et que dans de telles conditions il ne laisserait d'ailleurs procéder à aucune arrestation à propos du complot. M. Waldeck-Rousseau dut céder et l'agent fut arrêté. Le dossier qui avait été envoyé à la Chambre des mises en accusation, a été retourné au juge d'instruction,

64 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.
 Deuxième partie. — La lutte.
 CHAPITRE VIII
 EN PLAIN (suite).
 — Ah ! s'écria le capitaine, c'est vous qui avez tué cet énorme sanglier que nous venons de voir mort, dans la forêt, à cinq cents mètres d'ici.
 — Oui, dit Besson, nous ne savions pas qu'il fût mort.
 — C'est nous... et un autre ! murmura Faucheur.
 — Quel autre ? demanda vivement Justin.
 — Celui que vous cherchez sans doute.
 — Rouget ?
 — Peut-être.
 Le Potard ouvrait de grands yeux en entendant son ami parler de la sorte de Louis.
 Justin crut avoir affaire à quelque bavard, et s'approchant de Faucheur :
 — Vous avez vu Rouget ? demanda-t-il.
 — Peut-être, reprit Faucheur.
 — Et vous savez où il est ?

— Peut-être.
 — Répondre à mes questions.
 — Je répondrai si vous nous laissez tranquilles.
 — Mais qui m'assure que vous ne me trompez pas ?
 — La certitude que mes réponses, quoique vraies, ne vous feront pas trouver Rouget.
 — Eh bien ! soit. Si vous répondez franchement, vous serez libres. Vous étiez avec Rouget ?
 — Oui.
 — Rouget a tiré sur le sanglier ?
 — Oui.
 — Était-il avec vous, tout à l'heure, dans cette sapinière ?
 — Oui.
 — Et que faisiez-vous ?
 — Nous déjeunions d'un excellent marcassin, accommodé par Besson, et nous buvions une bouteille à votre santé.
 — Vous plaisantez, Faucheur ?
 — Pas le moins du monde. Tenez, levez cette pierre !
 Justin se précipita sur la pierre plate, et la soulevant, aperçut les grillades refroidies du marcassin.
 — En vérité, murmura-t-il, ces hommes sont étonnants.
 — Les Peaux-Rouges ! les Peaux-Rouges ! murmura le capitaine, que ces détails amusaient vivement.

Et il prit quelques grillades qu'il confia à un de ses hommes : il voulait les offrir à la table d'hôte, le soir, à Durtal, comme objet de curiosité. Justin poursuivit son interrogatoire :
 — Il y a longtemps que Rouget est parti ? demanda-t-il.
 — Oui. Au moins une demi-heure. Il est loin, à cette heure, et vous ne le trouverez pas.
 — De quel côté s'est-il enfui ?
 — Ah ! dit Faucheur, vous m'en demandez trop. Cherchez vous-même.
 — C'est bien simple, interrompit le capitaine. Il est parti vers l'ouest, puisque nous venions du côté opposé et que nous formions un arc très-étendu.
 — Vous avez raison, capitaine, dit Justin : il faut envoyer quatre hommes agiles à la poursuite du braconnier. Peut-être le rejoindront-ils.
 — Comme vous voudrez ; envoyez des gendarmes, ils connaissent mieux le chemin.
 Justin désigna aussitôt quatre hommes qui s'élançèrent en courant vers l'ouest.
 Puis, s'adressant à l'officier :
 — Que ferons-nous maintenant, capitaine ? demanda-t-il.
 — Parbleu ! nous retournerons à Durtal.
 — Et ces trois braconniers ?
 — Ils ont votre parole : il faut la tenir.
 — Hum ! pensa Justin, si j'étais seul... mais

non, mieux vaut partir. La capture de Mareau suffira pour aujourd'hui. Et lançant un mauvais regard aux braconniers, Justin se retira avec le capitaine. Quelques instants après, la sapinière était de nouveau déserte, et les soldats disparaissaient dans la profondeur des bois. Alors le Potard s'adressa à Faucheur :
 — C'était bien risqué, ce que tu faisais ! lui dit-il.
 — Mais non, le capitaine et Justin avaient bien que Rouget était venu ici avec nous, et il n'y avait plus qu'à tirer profit de notre situation sans compromettre notre ami : c'est ce que j'ai fait.
 — Et tu as bien fait, dit Besson. Nous voici libres, et les gendarmes ne sont pas plus avancés qu'auparavant.
 — Ils le sont moins, reprit Faucheur, car ayant su que Rouget était avec nous, ils vont le chercher en forêt, tandis qu'il sera en plaine.
 — Pauvre Rouget ! murmura le Potard, qui sait si nous le reverrons jamais !
 Pendant ce temps, le braconnier ayant pris sa course, se dirigeait vers la lisière de la forêt. Il remonta d'abord vers le nord, et traversa le bourg de Précigné. Là, il entra chez un de ses amis, agriculteur et braconnier, François Bourdeil, qui fut extrêmement surpris de le voir, et il lui demanda des nouvelles du brigadier Jaborg.

qui a repris l'affaire et a connaissance de tous ces faits.

» Détails curieux : le commissaire de police qui a procédé à l'arrestation des malheureux, embauchés par l'agent de police Br..., a disparu depuis ces arrestations. On l'a dit fou, puis mort; mais, fait assez singulier, on n'a pu indiquer l'asile où il serait enfermé ou produire son extrait mortuaire.

» Telle est cette affaire; on sait qu'on vient de procéder à de nouvelles arrestations de pauvre diables, à qui Br... avait conseillé de se joindre à lui, soit pour faire le guet, soit pour l'aider directement dans l'accomplissement du complot qu'il devait dénoncer.

» Le cas est grave; néanmoins il paraît qu'il y a encore bien d'autres faits scandaleux. C'est du moins ce qui ressort d'une conversation que nous avons eue avec l'avocat des inculpés, M. Jean-Bernard Passerieu. Nous lui avons dit ce que nous savions; il nous l'a confirmé, — mais pour ce que nous ignorons encore, il s'est retranché derrière le secret professionnel.

L'affirmation est précise; encore une fois, nous pensons qu'il est impossible que le gouvernement reste sous le coup d'une semblable accusation. Le silence, en pareille circonstance, prouverait suffisamment la vérité de l'allégation.

Si telle était réellement la manière de procéder du cabinet républicain, il n'y aurait plus qu'à lui enlever la qualification de politique, et lui imposer l'épithète qui seule pourrait lui convenir.

M. Rochefort écrit : « INFAMIE ».

M. Rochefort n'est pas en verve, il a souvent trouvé mieux pour des faits moins graves.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Nous appelons l'attention des lecteurs sur les lignes suivantes que nous empruntons au *Journal des Débats*. De la part d'un organe républicain, ces considérations ne pourront être suspectes. Elles sont véritablement de nature à nous inspirer les plus grandes inquiétudes. Nous continuons de tourner dans un cercle vicieux. Nous changeons de place au prix des efforts les plus coûteux en argent et en hommes, mais nous n'avancions pas.

Voici l'article du *Journal des Débats* :

« Tout le monde commence aujourd'hui à reconnaître qu'une marche sur Lang-Son, sur Caobang, sur Laokai, ne sera pas une simple promenade militaire. Ce qui est plus grave que tout, c'est que notre petit corps expéditionnaire, soit à Formose, soit au Tonkin, est décimé par les maladies; que les installations et les ressources sont insuffisantes pour conjurer un état sanitaire qui n'avait pas été prévu; enfin, que le découragement s'empare parfois des âmes les plus fermes..... »

» Nous entendons dire partout qu'il faut en finir; mais comment en finir? On a, chez nous, une singulière tendance à croire que

Il apprit que le pauvre homme avait subi heureusement l'amputation, et que les médecins espéraient sauver sa vie. Il apprit aussi que les gendarmes le croyaient en forêt, et qu'on ne le cherchait pas de longtemps dans la plaine.

Rouget prit ensuite la direction de Morannes où il arriva vers trois heures.

Morannes est un gros bourg, situé près des rives de la Sarthe, à une dizaine de lieues d'Angers.

Le brigadier Vasseau commandait alors les gendarmes qu'on avait installés depuis que Rouget était poursuivi.

Vasseau, nous le savons, avait un jour rencontré le braconnier, qui lui avait joué un très-mauvais tour, et, depuis cette époque, le brigadier avait juré de se venger. Aussi courait-il le pays du matin au soir, mais toutes ses recherches avaient été infructueuses, et ses hommes, épuisés de fatigue et d'ennui, ne le suivaient plus qu'à contre-cœur.

Le braconnier ne fit que traverser le bourg, avec une audace incroyable.

Apercevant trois gendarmes qui devisaient tranquillement chez le charcutier, Rouget, qui avait caché son fusil sous une longue blouse, entra sans façon et demanda un pot de rillettes. Le marchand, stupéfait, hésita une seconde, mais, sur un geste impératif du braconnier, il servit en riant la marchandise qu'on lui demandait et reçut le prix sans mot dire.

les choses une fois engagées, une fois déchaînées, peuvent se plier aux besoins de la politique intérieure. Les élections approchent; on voudrait que l'expédition du Tonkin fût terminée avant cette épreuve. Rien ne serait plus désirable, à coup sûr, mais rien n'est moins probable. On sait bien quand on entre dans une aventure, mais on ne sait pas quand on en sortira. Cela ne dépend plus de la bonne volonté et imprudent qui s'y est jeté.

» Les événements, comme on l'a dit avec une si terrible justesse, sont alors plus forts que la politique, et ce sont eux qui la conduisent. Nous ne sommes plus maîtres de les diriger, nous sommes entraînés par eux. Bien ignorants, bien inexpérimentés ont été ceux qui, au début de l'affaire du Tonkin, ont pensé qu'ils pourraient la terminer quand ils voudraient! Non; elle nous tient, et nous avouons tristement que nous ne savons pas de quelle manière nous pourrions nous en dégager.

» Nous prendrons sans doute Lang-Son et Caobang, et les optimistes naïfs crieront victoire et croiront peut-être que tout est fini. Nous ne prendrons probablement pas Laokai de sitôt; cependant, accordons, si l'on veut, que nous l'ayons pris. Serons-nous maîtres du Tonkin? Point du tout! Nous serons maîtres de Lang-Son, de Caobang, de Laokai, et voilà tout. Nous occuperons des points stratégiques assurément très-importants, mais il faudra, en s'appuyant sur eux, faire peu à peu la conquête du pays intermédiaire, c'est-à-dire de tout le reste du Tonkin. Pour cela, il faudra beaucoup d'hommes et beaucoup de temps. Plus nous aurons de troupes immobilisées, moins nous en aurons de disponibles pour les combats au jour le jour qui ne manqueront pas de se multiplier.

» Nous occupons déjà un trop grand nombre de places, et le chiffre des hommes que nous pouvons mettre en ligne est déplorablement réduit. Lorsque nous serons à Lang-Son et à Laokai, le mal sera plus grave encore. Ah! si l'on pouvait croire que nous découragerions par là la résistance des Chinois, et que nous les réduirions à composition, l'avantage serait grand. Mais qui pourrait le croire, après l'expérience que nous avons acquise du caractère de nos ennemis? Rien ne les lasse; ils sont même à tenir la campagne presque indéfiniment; repoussés ici, ils reparaisent là; et, si nous ne les frappons pas au cœur même de l'empire, il n'y a pas de raison pour que ce jeu, qui n'est pas à leur désavantage, ne se prolonge pas indéfiniment.

» Admettons que nous soyons maîtres du Tonkin tout entier. Les places fortes de la frontière sont tombées entre nos mains, tout le pays s'est soumis à la force victorieuse. Serons-nous en sécurité dans notre conquête? Non. La frontière du Tonkin est, quoi qu'on en dise, ouverte partout aux Chinois. Il leur suffira de faire des marches militaires sur leur propre territoire pour nous menacer continuellement sur le nôtre, et pour nous obliger à y maintenir des forces considérables. Si même ils traitent avec nous, il y aura désormais peu de fond à faire

— Au revoir, messieurs, dit Rouget, en faisant disparaître le pot de rillettes dans ses vastes poches.

— Au revoir, l'ami, répondit un gendarme, qu'on appelait Cabanis.

A peine Rouget eut-il disparu que le charcutier éclata d'un bon rire qu'il prolongea à dessein pendant une ou deux minutes, en feignant de ne pouvoir dire un mot.

Cabanis, étonné, riait aussi sans savoir pourquoi. Le rire et les bâillements sont, comme on le sait, contagieux; mais cette contagion n'a rien de dangereux!

Tout à coup, le charcutier, espérant que Rouget avait pris une longue avance, s'arrêta court, et regardant les gendarmes :

— Êtes-vous gendarmes? leur demanda-t-il.

— Que voulez-vous dire? répondit Cabanis, stupéfait de la question. Si che souis chendarme, il n'y a qu'à regarder mon uniforme, pour s'en achurer!

Cabanis était Alsacien, et n'avait pu se défaire d'un fort accent allemand qui amusait beaucoup ses camarades.

— Non! non! reprit le charcutier. Vous n'êtes pas, comme vous dites, un chendarme.

— Pourquoi?

— Parce que si vous étiez un chendarme, vous auriez arrêté Rouget.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

dans leur bonne foi. Mais pourquoi traiteraient-ils? Ne sont-ils pas maîtres, eux, d'en finir quand ils voudront? Ils n'ont pas besoin de traiter; ils n'ont qu'à s'en aller, sauf à revenir quand ils le jugeront opportun. Ils n'ont qu'à nous laisser au Tonkin dans une situation incertaine et toujours menacée.

ÉTRANGER

LA CHUTE DE KHARTOUM.

Londres, 6 février.

On parle d'une convocation anticipée du Parlement, qui doit se réunir régulièrement le 19 février, mais qui, en présence des graves événements du Soudan, s'assemblerait dès le 9 ou le 10.

A l'arrivée de la nouvelle de la chute de Khartoum, le War-Office a télégraphié à Woolwich de préparer 30 jours de ration pour un corps de 8,000 hommes.

On télégraphie du Caire au *Daily-News* :

« Une agitation profonde règne ici par suite de la chute de Khartoum. On parle de 2,000 personnes qui auraient été massacrées dans cette ville. »

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid, 6 février, que les crues du Tage, de l'Elbe, du Guadalquivir et de la Ségura augmentent.

A Séville, le faubourg Triana est inondé. Le Guadalquivir a monté de six mètres.

Les eaux ont emporté une maison à Tortosa, province de Tarragone.

Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Baneras, province d'Alicante, en même temps que des bruits souterrains étaient entendus. Il n'y a eu aucune victime.

La plaine de Murcie est inondée. La rivière Ségura a monté de trois mètres. La partie basse d'Aranguez a été inondée par le Tage. Le préfet de Madrid est allé à Aranguez pour s'occuper des mesures à prendre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 février.

Le marché est très-agité aujourd'hui et nos fonds publics perdent du terrain. La faiblesse actuelle provient des mauvaises nouvelles du marché anglais, où les Consolidés ont fléchi de 9/16 en deux jours.

Les rentes françaises reculent : le 3 0/0 à 80.67, l'amortissable à 82.50 et le 4 1/2 à 109.32.

Cependant le Crédit Foncier est très-demandé à 4,330 fr. en hausse sur hier. Sur les obligations de cette Société, nous enregistrons toujours la même activité. Parmi les obligations sans lots, nous citerons celles de l'emprunt 1883, qui ont encore de 20 à 25 fr. à gagner avant de niveler leurs cours avec ceux des obligations similaires des grandes Compagnies de chemins de fer.

La Banque d'Escompte est toujours aussi recherchée que précédemment, ses cours se sont élevés aujourd'hui à 565.

Les réalisations ont porté sur la Banque de Paris qui fléchit à 757.50.

L'action Rio-Tinto montre de bonnes dispositions au prix de la veille.

Le Crédit Lyonnais est toujours aussi délaissé, les spéculateurs feront bien de se hâter de réaliser aux prix actuels; en deux séances, il s'est produit sur cette valeur une baisse de 7 fr.

Excellente tenue des Chemins Méridionaux qui se demandent à 679 fr.

Bonne fermeté sur la Société Générale, ses actions sont toujours très-demandées.

Les récents événements du Soudan ont fait peser sur les cours de l'Italien, qui, de même que nos rentes, s'inscrit en baisse. Il faut en profiter pour acheter, car la hausse s'accroîtra aussitôt le moment de trouble passé. Les chemins français perdent du terrain.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Les journaux de Tours, de toutes nuances, ont reçu communication de l'avis suivant :

CRUE EN LOIRE.

« Le maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 4^m à Orléans, paraît devoir s'élever à 2^m. On présume qu'il aura lieu le 7 février, vers 4 heures du soir.

» On pense que la crue atteindra, dans le département d'Indre-et-Loire, les hauteurs ci-après :

» A Amboise, 3^m 40 le 8, vers midi ;

» A Tours, 2^m 50 le 8, vers 5 heures du soir ;

» A Langeais, 3^m le 8, vers 10 heures du soir. »

A Saumur, il ne nous est transmis aucune dépêche pour renseigner le public.

La Cour d'appel d'Angers, consultée sur le projet de loi relatif aux exécutions capitales, a conclu, comme la Cour de Paris, au maintien du *statu quo*.

Le ministère, qui publie les noms des hommes tués et blessés en Chine et au Tonkin, se garde de donner la moindre indication sur les hommes morts de maladie. C'est à peine si les familles sont prévenues et parviennent à se procurer l'acte de décès de leurs enfants.

Cependant, tout soldat qui meurt au service de son pays, que ce soit par le feu de l'ennemi ou par le climat, est digne de respect.

Le ministre de la guerre a décidé, à la date du 31 janvier, que les épaulettes seraient supprimées pour la troupe, ainsi que cela a été fait pour les shakos, au fur et à mesure de l'écoulement des approvisionnements. En conséquence, il ne sera plus passé de marchés pour la fourniture de cet effet.

Il est probable que, comme pour les officiers, les régiments de cuirassiers seuls les conserveront.

L'un des plus vaillants officiers de mobiles, M. le vicomte Yves de Quatrebarbes, vient de succomber à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de trente-sept ans et laisse trois jeunes enfants.

M. Yves de Quatrebarbes fut un brave entre les braves. En Italie, il eut un bras brisé par une balle, alors qu'il combattait pour sa foi, dans le corps des zouaves pontificaux. En 1870, à la tête de son régiment de mobiles, il reçut une pareille blessure à l'autre bras, en luttant pour défendre le sol de la patrie.

Sa mémoire mérite d'être doublement honorée par tous, comme chrétien et comme Français. (L'Anjou.)

On annonce la mort, à Béruges, canton de Vouillé, arrondissement de Poitiers, de M. Desaux, décédé le 24 janvier, à l'âge de 95 ans.

M. Desaux, né à Poitiers en 1789, était élève de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; à 16 ans, il entra dans le service médical de l'armée et parvint au grade de chirurgien aide-major. Il avait pris part à toutes les grandes campagnes du 1^{er} Empire, Iéna, Eylau, Friedland, Ratisbonne, Esling, Wagram, Dantzig, Witepsk, Smolensk, la Moskowa, Kalonga, Krasnoé, la Bérésina, Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipzig, Brienne, Montreuil, Waterloo; blessé par un obus et par un coup de lance, il avait été mis deux fois à l'ordre du jour de l'armée pour son courage et le dévouement dont il avait toujours donné la preuve.

Association artistique d'Angers. — Le Concert populaire de demain dimanche sera donné avec la concours de M^{lle} S. Dorian, première chanteuse, de l'Association artistique d'Angers, qui chantera *Pourquoi?* romance de Lakmé, et l'air des *Noces de Figaro* (Chérubin).

DINER GÉOGRAPHIQUE.

Un homme âgé de Carentan, Douai d'un air Digne, était Laon dernier Dinan dans un restaurant de Paris à cinq Euro du soir.

— Servez-moi bien, dit-il, j'ai une faim qui me Creuse l'estomac, faites-moi faire *Bone Cher*, je vous donnerai de l'Argentan que vous voudrez, et surtout que chaque Metz Vienne à son Tours; en effet, Savenay selon Sées désirs.

A peine fut-il à table qu'il ôta ses Gant, releva sa Manche et dit: Avallon.

On lui servit *Po Tage*, *Paim Bouf*, une volaille *Grasse* à la d'Aube, un pâté de Foie et autres choses *Beaune Ham Angers*.

Il commença par les *Eu* à la coque, d'El-bouf, et il prit du vin dans les *Pau de Gray*, dont il but de *cr Anvers Arras* et duquel il *Falaise méfier*, car s'il avait *Milleau de Puy*, il n'aurait pas ressenti au *Thiers* de son re-

Etudes de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées, et de M^e GUYARD, notaire aux Rosiers.

VENTE MOBILIERE

Le dimanche 15 février 1885, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e DEGREGZ et GUYARD, au lieu du Radouet, commune de Saint-Martin-de-la-Place, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la communauté Guillon-Chevrière.

On vendra notamment :

Lits complets, armoires, buffets, batterie de cuisine, chaises, tables, linge de ménage de toute sorte, garde-robe d'homme et de femme, outils aratoires et de jardinage, un rouleau et sa monture, une charrette à cheval et un tombereau, herbes en bois et en fer, pressoir et accessoires, fûts de barriques et de quarts, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

LE BEAU

CLOS des GRAVELLES

Commune de Bagneux.

Bâtiments et 2 hectares 75 ares d'excellente vigne. Vin de 1^{er} choix.

II.

A VENDRE FERME DE LA MELLE

Commune de Villebernier.

Bâtiments et 4 hectares 96 ares de terre. Revenu : 975 francs.

III.

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

REMISE à deux voitures, greniers, écurie et belle cave, rue de la Grise, impasse de l'hôtel d'Anjou.

IV.

A VENDRE MAISON

A BEAULIEU,

Sur le bord de la grande route.

S'adresser, pour le tout, à M^e BRAC, notaire. (114)

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu le dimanche 1^{er} Mars 1885, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire,

Une Maison

Située à Saumur, rue Verte, n^o 2, Avec cour, remise et vastes servitudes

ET

UN JARDIN

Clos de murs,

Situé à Saumur, rue St-Lazare, en face la gare de la Vendée,

Et contenant environ cinq ares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. Charles FOURNÉE, propriétaire à Bagneux. (91)

Etudes de M^e PINAULT, notaire, et de M^e DE NEUVILLE, avoué à Saumur.

ADJUDICATION

Sur licitation, entre majeurs,

Le dimanche 8 février 1885, à midi.

En l'étude dudit M^e PINAULT, commis judiciairement à cet effet,

D'UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 26

Sur la mise à prix de 18,000 fr.

S'adresser auxdits M^e PINAULT et DE NEUVILLE. (55)

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

A LOUER

Petit Château

MEUBLÉ OU NON.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

8 PIÈCES avec les servitudes, service d'eau, etc., rue Saint-Jean, 29, à Saumur.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, même rue. (64)

A CÉDER

ATELIER DE MENUISERIE

Dans les environs de Saumur

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (339)

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUJISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

ON DEMANDE

à acheter de suite

UN CHIEN

Terrier et Rattier, ou autre race, bon de garde.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE : Garde pour propriété vignoble, soigner le cellier. Inutile de se présenter sans antécédents et bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

SIROP incisif DEHARAMBURE

ET PATE PECTORALE

CENT VINGT ANS DE SUCCÈS

Prouvent qu'il est le meilleur remède pour guérir les maladies de poitrine, catarrhes, asthme.

Rhumes, toux, COQUELUCHE.

Rue Saint-Martin, 224, à Paris.

Prix : flacon 1 fr. 60. Boîte 1 fr. 50.

Se trouve dans les bonnes pharm.

EUGÉNIE PONTNEUF, âgée de 21 ans, demande une place comme nourrice.

S'adresser à Panvigne, commune de Villebernier. (79)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAU, place du Roi-René. (831)

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents ; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLOÏ, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

LE PARC-AUX-CERFS

Par CHARLES JOLIET.

LES AVENTURES D'UN JEUNE CADET DE FAMILLE

Par FRÉDÉRIC SOULIÉ.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 52 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains. NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE : Au bureau de l'Echo Saumurois.

Saumur, imp. P. GODET.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.

Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les GREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif.

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS

SAUMUR

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 FÉVRIER 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc ^e	Dernier cours.		Clôture préc ^e	Dernier cours.		Clôture préc ^e	Dernier cours.		Clôture préc ^e	Dernier cours.
3 %	80 50	80 60	Est	791 25	792 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	524	521 50
3 % amortissable	82 40	82 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1270	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	514	Est	380	380 25
3 % (nouveau)			Midi	1170	1167 50	— 1865, 4 %	528	519	Midi	377 75	378 25
4 1/2 %	106 70	106 60	Nord	1865	1867 50	— 1869, 3 %	408	402	Nord	387	389
4 1/2 % (nouveau)	109 25	109 20	Orléans	1370	1362 50	— 1871, 3 %	395	396	Orléans	383	384
Obligations du Trésor	511	510	Ouest	800	800	— 1875, 4 %	520	517	Ouest	378 50	379
Banque de France	5160	5155	Compagnie parisienne du Gaz	1867 50	1866 25	— 1876, 4 %	518 50	526	Paris-Lyon-Méditerranée	379 50	380
Société Générale	485	483 75	Canal de Suez	1861 25	1855	Bons de liquid. Ville de Paris	529	529	Paris-Bourbonnais	383 75	387 50
Comptoir d'escompte	1060	972 50	C. gén. Transatlantique	492 50	492 50	Obligations communales 1879	460	459 75	Canal de Suez	575	574
Crédit Lyonnais	547 50	543 75				Obligat. foncières 1879 3 %	455	455			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1330				Obligat. foncières 1883 3 %	360	362			
Crédit mobilier	268 75	267 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				Mixte			Omn.			Mixte			Omn.		
Heures	Minutes	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir
3	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
6	13	matin	omnibus-mixte.	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	7 04	10 10	2 08	5 20	8 48	
9	25	soir		6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
1	32	soir	express.	6 39	7 52	9 28	1 46	4 27	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39
3	32	soir	express.												
7	15	soir	omnibus.												
10	36	soir	(s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				Mixte			Omn.			Mixte			Omn.		
Heures	Minutes	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir	Matin	Matin	Soir
3	26	matin	direct-mixte.	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	5 50	12 50
8	21	soir	omnibus.	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	6 28	1 28
9	37	soir	express.	7 03	8 04	2 11	4 51	8 51	6 07	9 18	1 30	4 37	8	6 55	1 57
12	48	soir	omnibus-mixte.	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	6 07	9 18	1 30	4 37	8	7 50	2 52
4	44	soir		7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	6 07	9 18	1 30	4 37	8	7 50	2 52
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	8 42	3 30
10	24	soir	express-poste.	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	9 24	4 31

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.